



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie Pays de la Loire

Affaire suivie par :
Jocelyn MARTINEAU
02 40 14 23 68

jocelyn.martineau@culture.gouv.fr

Références : PA07218123Z0003-3



**Direction régionale
des affaires culturelles**

Le Préfet de région
à
Le Mans Métropole-Direction du Développement
Service Urbanisme-Qualité Architecturale
Condorcet-CS 40010
72039 LE MANS CEDEX 9

À l'attention de Mr GOUGEON,

NANTES, le **20 JUL. 2023**

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : LE MANS (SARTHE), 2023 - Esterel - Epau - domaine public
PA07218123Z0003
Votre courrier du 29 juin 2023
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 3 juillet 2023.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le directeur régional des affaires culturelles
et par délégation
La Conservatrice régionale de l'archéologie
Conservatrice du patrimoine
Isabelle BOLLARD-RAINEAU

